

communiqué

18 avril 2019



rectificatif

A la suite des informations erronées entendues ces derniers jours dans les médias, nous souhaitons rétablir la vérité sur le financement des travaux de restauration, de mise aux normes et d'aménagement du Grand Palais et du Palais de la découverte.

Sur le budget total de restauration, de mise aux normes et d'aménagement du Grand Palais et du Palais de la découverte, d'un montant de 466 M€, la part de financement du budget « Patrimoines » du ministère de la culture s'élève à 97 M€ étalés sur 9 ans. Ces crédits ne financent pas la totalité de la restauration du monument historique, qui nécessite le complément des autres sources de financement du projet, n'obérant pas la capacité de l'Etat à soutenir le patrimoine. Ces dernières permettront également de réaliser la mise aux normes techniques, la mise aux normes en termes d'accessibilité et l'aménagement du monument pour accueillir tous les publics et offrir une nouvelle offre culturelle.

contact presse : florence.le-moing@rmngp.fr